Synthèse de l'atelier 1

Evolution des pratiques et dynamique des territoires

Emmanuel TORQUEBIAU, Patrick DUGUE, Marc PIRAUX

Les communications et l'organisation des débats

L'atelier était organisé autour de la présentation de 15 communications portant toutes sur l'analyse des pratiques des agriculteurs et des éleveurs et la transformation des territoires et des modes d'occupation de l'espace. Douze communications ont traité des relations entre les systèmes de production, la gestion des ressources naturelles et la construction de territoires en Afrique subsaharienne.

L'atelier était organisé en trois sessions, traitant successivement :
– des transformations des modes d'occupation de l'espace en raison des évolutions technico-économiques et sociales des sociétés rurales ;
– de l'impact de ces évolutions sur l'environnement à l'échelle régionale ;
– d'éléments de construction territoriale pour une agriculture durable.

Quelques éléments de synthèse issus des débats

Les principales conclusions des débats faisant suite à la présentation des communications relatives à ces trois sessions sont les suivantes.

Evolution des pratiques

Les pratiques des agriculteurs changent beaucoup et souvent, en fonction de nombreux déterminants, endogènes ou exogènes, techniques ou sociaux. Les déterminants de ces changements se manifestent à différentes échelles spatio-temporelles et à différents niveaux d'organisation (parcelle, territoire, région). Ils ont de nombreuses implications sur les dynamiques spatiales et la gestion des ressources naturelles. Il en ressort deux grandes tendances: l'individualisation fréquente des pratiques d'une part (notamment dans les cas de raréfaction d'une ressource, les acteurs cherchent à se l'approprier), et l'utilisation multifonctionnelle de l'espace d'autre part. L'analyse de ces évolutions suppose un rapprochement interdisciplinaire fort entre l'agronomie et la géographie, observé dans de nombreuses communications, mais aussi avec, bien d'autres disciplines comme la sociologie, économie...

On peut ainsi distinguer les principaux déterminants du changement des pratiques des agriculteurs :
– les caractéristiques pédo-climatiques des milieux et l'évolution des capacités d'intervention des paysans ;
– la variabilité intra et inter parcellaire ;
– l'accroissement de la pression foncière et la saturation progressive de l'espace ;
– les évolutions du système social liées à des facteurs historiques ;
– des pratiques liées à l'origine ethnique, aux différentes organisations sociales, à l'existence éventuelle de conflits ;
– l'évolution des techniques, ex. traction animale, outillage, nouvelles cultures (palmier à huile, maïs, arbres fruitiers, etc.) ;

– l'influence du marché, de la ville et des influences des infrastructures (routes, etc.) ;
– les modifications du rôle de l'Etat

La prise en compte et l'intégration de ces déterminants dans une grille spatio-temporelle est indispensable pour comprendre les évolutions des pratiques. Ils interviennent dans les mécanismes de prise de décision et d'action concernant les pratiques des acteurs.

Evolution des pratiques et constitution de territoires et de paysages agricoles

Pour illustrer le propos précédent, on rappellera que deux facteurs socio-économiques primordiaux amènent les producteurs des pays du Sud à faire évoluer leur système de production et donc leurs pratiques :
– l'accroissement démographique en milieu rural pousse les paysans à intensifier (plus de travail par unité de surface et dans certains cas plus de capital pour acheter des intrants et aménager les terres) ;
– la demande croissante des marchés urbains en produits alimentaires liée à l'urbanisation ou simplement à l'augmentation naturelle des populations des villes.

Ces évolutions s'inscrivent aussi dans les territoires et modifient les paysages par la mise en valeur de terres habituellement non utilisées, par l'aménagement des terres cultivées depuis longtemps. Ces évolutions sont à l'origine de la diversification des pratiques et d'innovations techniques portées le plus souvent par les paysans. Elles sont à relier à la diversité des milieux physiques.

Les politiques d'infrastructures (routes, marchés, magasins) et de regroupement des populations le long des axes de circulation ont aussi eu un impact remarquable sur l'organisation des terroirs agricoles et la mobilisation des ressources naturelles pour l'agriculture et l'élevage. Elles ont amené les producteurs à modifier leur système de culture et d'élevage et leurs pratiques en développant par exemple des cultures de vente. La concentration des populations rurales pèse aussi localement sur la durabilité des systèmes de production dans la mesure où les moyens de transport habituels (pour les intrants, les récoltes, les personnes) ont un rayon d'action limité. Des aires d'intense exploitation des ressources naturelles apparaissent dans des régions qui souvent restent globalement peu peuplées.

De l'individualisation des pratiques

Du débat sur l'individualisation des pratiques des producteurs, il se dégage les interrogations suivantes. S'intéresse-t-on à l'individualisation des pratiques en elles-mêmes (ce qui correspond généralement à l'abandon de pratiques collectives) ou à l'appropriation par des individus des ressources productives en particulier le foncier ? N'est-il pas trop simpliste d'opposer individualisme et action collective ? Il y a parfois des actions individuelles complémentaires d'un niveau collectif. Il n'y a pas nécessairement d'opposition entre le développement d'actions individuelles et d'actions collectives. Il faut certainement rechercher des complémentarités entre ces deux niveaux d'intervention comme cela a été proposé au sujet de l'amélioration de la mise en marché du bétail. L'amélioration de la production animale peut entraîner une individualisation des pratiques mais l'amélioration de la commercialisation implique certainement de nouvelles pratiques collectives. .

Même s'il y a apparition de pratiques individuelles ou appropriations individuelles des ressources (terre…) ce qui est le cas pour l'agriculture des pays du Nord depuis longtemps, il y a aussi émergence dans le même temps de pratiques collectives comme la labelisation des produits qui définissent un cadre d'intervention pour les producteurs et qui influent directement sur les pratiques de production. La recherche d'une complémentarité entre l'« individuel » et le « collectif » constitue une véritable question de recherche.

L'impact de l'évolution des pratiques

L'impact de l'évolution des pratiques sur l'environnement (et l'état des ressources naturelles renouvelables) est très variable, positif ou négatif. Une diminution de ressources (par exemple les arbres) ou l'augmentation de la population ne sont pas toujours synonymes de dégradation, car de nouvelles pratiques et nouvelles organisations spatiales émergent et peuvent correspondre à des systèmes de production performants et tirant mieux profit des potentialités du milieu physique. Biodiversité et fertilité du sol sont des exemples de facteurs environnementaux dont l'évolution peut être favorable lors de changements de pratiques. L'impact doit parfois s'analyser en termes de complémentarité entre pratiques, et non pas seulement en termes d'analyse brute du changement. Les composantes écologiques et économiques de la durabilité peuvent exister sur des unités spatiales différentes. Pour cette analyse, il est important de disposer d'indicateurs précis de durabilité

et pas uniquement de critères généraux. Durabilité ne signifie pas nécessairement reproductibilité à l'identique mais diversité et flexibilité.

Diversité des pratiques et des modes de production

Du fait de l'évolution des pratiques et de leurs implications territoriales, une immense diversité de pratiques et de modes de production apparaît, qu'il est fondamental de prendre en compte dans les décisions de recherche, d'action ou de conseil.

Du diagnostic aux solutions techniques et organisationnelles

Le passage à l'action et la construction d'alternatives techniques et organisationnelles ne découle pas spontanément de l'analyse des pratiques et de leur évolution. La valorisation du diagnostic doit être poursuivie en prenant en compte les déterminants identifiés et les différentes échelles et niveaux d'organisation reconnus (parcelle, territoire de l'exploitation, terroir villageois, petite région). Les interactions entre déterminants et niveaux d'organisation sont tout aussi importantes à prendre en compte. Les connaissances sur les évolutions des pratiques en relation avec celles des territoires s'enrichissent chaque jour pour des contextes particuliers. Mais il y a certainement un besoin de synthétiser ces informations et d'en tirer des enseignements généraux. Il faudrait aussi dépasser le constat pour travailler plus sur les outils et les méthodes de gestion des ressources naturelles et les modes d'intervention et de recherche en partenariat. Ces points ont été peu abordés dans cet atelier. Par exemple à l'échelle des systèmes de production, comment construire avec les producteurs de nouveaux itinéraires techniques, de nouveaux systèmes de culture et d'élevage et des modes de gestion intégrée des ressources à l'échelle de l'exploitation (synergie entre élevage et agriculture) ou des terroirs.

La prise en compte des dynamiques territoriales

Les recommandations de changement dans l'action doivent prendre en compte les dynamiques territoriales identifiées en liaison avec l'évolution des pratiques. Ce point est à mettre en relation avec les débats tenus dans les autres ateliers du colloque, davantage orientés vers l'action que cet atelier sur l'analyse des pratiques. La construction (co-construction) d'innovations en tenant compte des paramètres identifiés ici pose un défi scientifique aussi bien aux agronomes et techniciens qu'aux spécialistes de l'organisation collective et des politiques publiques.

Une définition des concepts

Un certain nombre de concepts méritent d'être précisé, un effort de réflexion est nécessaire pour s'entendre sur des définitions communes à tous.

Le mot territoire est polysémique. Il est parfois perçu comme simplement fonction d'une activité, et alors utilisable à toutes les échelles, y compris au sein d'une exploitation, (le territoire des cultures) notamment lorsqu'il y a complémentarité spatiale entre systèmes de culture ou d'élevage. Il est plus souvent perçu comme le résultat d'une appropriation et d'une gestion collectives et résultat d'un construit social et dans ce cas concerne nécessairement un niveau d'organisation supérieur à celui de l'exploitation. Il semble qu'un débat soit nécessaire au sein de l'UMR SAGERT pour s'accorder sur un sens partagé du mot territoire.

La tendance observée vers une individualisation des pratiques est contradictoire avec le niveau collectif de l'analyse territoriale privilégié ici et un plaidoyer fréquent pour la promotion de pratiques collectives ; le positionnement vers des pratiques collectives semble néanmoins incontournable dans le cas de biens publics, ressources communes et autres situations où différents acteurs ont des intérêts différents, voire des conflits. Cette contradiction doit être analysée en termes d'implication pour nos pratiques de recherche.

Un territoire peut être fluctuant, chevauchant avec un autre territoire, provisoire. Un territoire peut émerger en réponse à un problème collectif (par exemple la gestion de l'eau ou de l'érosion) et n'est pas nécessairement une création tangible. Il ne faut pas oublier de replacer les territoires (leurs composantes, leur fonctionnement…) dans un contexte plus global, celui de la mondialisation. Il est donc parfois plus important de se focaliser sur le processus de territorialisation et les interactions entre acteurs qu'il engendre plutôt que sur le territoire lui-même.